

canon. Sur la face extérieure de chacune d'elles se lisaient des versets des Saintes Ecritures appropriés à la circonstance, tels que *Manu quidem pugnantibus, sed Dominum orantes—Quomodo ceciderunt fortes in proelio* ; et ceux-ci : “ Rachel qui pleure ses enfants et qui ne veut point recevoir de consolation parce qu'ils ne sont plus,” “ Alors il y eut un grand deuil parmi le peuple d'Israël et dans tout le pays.” De là le regard se portait sur le maître-autel richement tendu de noir ainsi que les autels latéraux et le tour des jubés.

Nous apprenons que c'est M. Chabert, principal de l'Institution des Beaux-Arts, qui a été chargé du soin des décorations. Il a très-bien exécuté les divers travaux confiés à son talent et le plus grand succès est venu couronner ses efforts.

En avant du catafalque était une pièce réservée aux Zouaves Canadiens. Il y en avait près de 150, la plupart en uniforme, venus de toutes les parties de la province pour rendre un dernier hommage à leurs camarades défunts. Autour de la décoration funèbre étaient rangés sur deux haies 30 Zouaves, l'arme au bras, et à la tête desquels on remarquait la stature carrée du lieutenant Taillefer, qui leur jetait le commandement d'une voix mâle et brève. Ils composaient la garde d'honneur.

Au chœur on distinguait, au milieu d'un grand nombre de prêtres, Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal, Mgr. Lynch, Archevêque de Toronto, et Mgr. Pinsonnault, Evêque de Birtha. Près de la balustrade se trouvaient les membres du Comité des Zouaves et l'état-major du régiment des Chasseurs-Canadiens et, dans d'autres parties de la nef, les élèves de plusieurs insitutions.

Après l'exécution d'une marche militaire, familière aux Zouaves, par la musique des élèves du Collège de Montréal, du *Dies iræ* et du *Requiem* de Mozart sur l'orgue, le Rev. M. Colin, prêtre de St. Sulpice, monta en chaire.

L'éloquent Orateur prit pour texte de son oraison funèbre ces paroles tirées du livre de la Sagesse : “ Il les a trouvés dignes de lui et il les a reçus en holocauste.” M. Colin s'est distingué, comme toujours, par la force du raisonnement, de la logique, par la clarté des idées et la beauté de la diction. Il a démontré que ces héros, dont nous déplorons la perte, se sont couverts de gloire en défendant l'œuvre des siècles : en protestant contre la plus sacrilège des spoliations et en mourant pour la grande cause de la liberté et de la patrie. Son invocation à la France a été surtout remarquable ; on voyait frissonner l'auditoire sous l'effet de sa parole ardente, et plus d'une larme est tombée des yeux des fidèles émus.

La musique des Chasseurs a joué ensuite la “ Marche de la Mort ; ” puis le Chœur de Notre-Dame, sous l'habile direction du Rév. M. Barbarin, a